



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt  
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels  
Agricoles et Forestiers

Séance du 20 avril 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER  
Tél. : 01.34.25.24.26.  
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

### **Avis sur le PLU arrêté de la commune de Montreuil-sur-Epte**

La commune de Montreuil-sur-Epte a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 12 décembre 2017. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 20 avril 2018.

La commission s'est prononcée sur :

- Les règles de constructibilité des zones A et N ainsi que des secteurs Ni, Nt et Nti.
- L'extension de 3 900 m<sup>2</sup> environ de la surface urbaine de la commune, répartie sur deux zones.

La CDPENAF a émis **un avis DEFAVORABLE** a ce projet motivé par :

- un zonage Ap trop imposant et restrictif qui vient s'ajouter à des protections déjà existantes (sites inscrit et classé, PNR, Natura 2000) ;
- une parcelle de 2 450 m<sup>2</sup> intégrée en zone urbaine dans le hameau d'Ansicourt dont l'accès est contraint par la présence d'un ru et située à proximité immédiate d'une exploitation agricole dédiée à l'élevage de bovins ;
- le règlement des zones A et N doit être modifié pour préciser les équipements publics et les règles de la zone Ap.

La présidente de la CDPENAF

Sylvie PIERRARD